

NUANCIER

LES DEVANTURES COMMERCIALES

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-Sur-Seine - avril 2015

"s'applique à tout commerce quelle que soit la zone"

LA DEVANTURE EN "FEUILLURE": elle est caractérisée par un positionnement de la vitrine dans l'épaisseur du mur du bâtiment

Les gris anthracites



RAL 9004

RAL 7016

Les gris colorés



RAL 7012

RAL 7010

RAL 7022

Les bruns



RAL 8019

RAL 8017



RAL 7021

RAL 7026



RAL 7042

RAL 7030

RAL 7006



RAL 8014

RAL 8015

LA DEVANTURE EN "APPLIQUE": elle est, comme son nom l'indique, posée devant la maçonnerie du RDC du bâtiment

Gamme froide



RAL 6003

RAL 5001

Gamme neutre



RAL 7005

Gamme chaude



RAL 4007

RAL 8004

RAL 4002



RAL 5024

RAL 6004



RAL 7030



RAL 3005

RAL 8017

RAL 3011



RAL 6000

RAL 5003



RAL 9001



RAL 7006

RAL 1011

RAL 8025

Ces références sont extraites du nuancier RAL

Avenir 12,25.Chester - 21, rue du Raibourg Saint-Amand 75011 PARIS

LES DEVANTURES COMMERCIALES

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-Sur-Seine - avril 2015

"s'applique à tout commerce quelle que soit la zone"



Avenir 12,25.Chester - 21, rue du Raibourg Saint-Amand 75011 PARIS

LES COULEURS DES IMMEUBLES URBAINS

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-sur-Seine - avril 2015

s'applique aux zones UA, UB ainsi qu'aux secteurs UGa et UGb

LA PALETTE GENERALE DES FACADES composée de couleurs appliquées sur les plus grandes surfaces des façades

MURS COURANTS

ENDUIT - PEINTURE

Les blancs colorés

M1



F2.03.88 - 000

M2



G0.05.80 - 207

M3



F2.05.85 - 001

M4



F6.07.82 - 015

LOCALISATION

TOITS : M11, M12
 ATTIIQUES, BALCONS, MURS PONCTUELS : M5, M6, M7, M8, M9, M10, M11, M12, M13, M14, M15, M16, M17, M18, M19, M20, M21, M22, M23
 MURS COURANTS : M1, M2, M3, M4
 ENCADREMENTS/BANDEAUX/MODENATURE : M1, M2, M3, M4
 SOUBASSEMENTS : M5, M6, M7, M8, M9, M10, M11, M12, M13, M14, M15, M16, M17, M18, M19, M20, M21, M22, M23

RECOMMANDATIONS

- Les immeubles auront une toiture terrasse ou bien une toiture en zinc
- Les attiques seront dans des tons qui contrastent avec celles des murs; la palette est composée de tons naturels de beiges, de gris colorés, de bruns et de rouges orangés; les matériaux autorisés sont l'enduit, la peinture, le métal, la brique ou le bois type trespas
- Les murs seront dans des nuances de blancs en peinture ou en enduit dans une finition grattée fin
- Les soubassements seront dans un ton plus foncé que celui des murs, de manière à souligner la partie basse des immeubles; les matériaux autorisés sont l'enduit, la peinture, le métal, la brique, la pierre ou le bois type trespas
- Les petits volumes ponctuels en retrait ou en saillie pourront être plus colorés, en harmonie avec le reste de la façade

ATTIQUES, MURS PONCTUELS, SOUBASSEMENTS

ENDUIT - PEINTURE - METAL - BRIQUE - PIERRE - BOIS

Les beiges

M5



F2.10.70 - 203

M6



F6.10.70 - 545

M7



F2.10.60

M8



E4.15.55

M9



F6.05.60 - 268

M10



F6.10.50

Les gris colorés

M11



LN.00.46

M12



SN.02.67

Les tons bois

M13



D6.05.25

M14



C8.10.30

M15



E0.15.35

M16



F2.10.40

M17



E4.05.45

M18



E4.20.50

Les rouges brique

M19



CN.02.27

M20



D2.28.29

M21



C8.20.40

M22



D2.35.45

M23



D6.20.50

Ces références sont celles des peintures sikkens et des enduits Weber et Broutin

LES COULEURS DES IMMEUBLES URBAINS

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-sur-Seine - avril 2015

s'applique aux zones UA, UB ainsi qu'aux secteurs UGa et UGb

LA PALETTE PONCTUELLE composée des éléments de détails tels que les volets, portes, menuiseries, ferronneries

LOCALISATION

VOLETS COULISSANTS : P5, P6, P7, P8, P9, P10
 PORTES/MENUISERIES/G.C/PORTAILS/GRILLES DE CLOTURES : P1, P2, P4, P5, P7, P8, P10, P11, P13, P14
 PORTES DE GARAGES : P5, P6, P7, P8, P9, P10

RECOMMANDATIONS

- Les menuiseries et les portes seront en aluminium laqué dans des tons sombres en cohérence avec les nuances foncées des vitrages; les portails et les garde-corps pourront également être en acier galvanisé.
- Les volets coulissants seront soit en métal soit en bois (voir palette générale)

Les gris anthracites

P1



RAL 9004

P2



RAL 7021

P3



RAL 7016

P4



RAL 7026

Les gris colorés

P5



RAL 7012

P6



RAL 7042

P7



RAL 7010

P8



RAL 7030

P9



RAL 7022

P10



RAL 7006

Les bruns

P11



RAL 8019

P12



RAL 8014

P13



RAL 8017

P14



RAL 8015

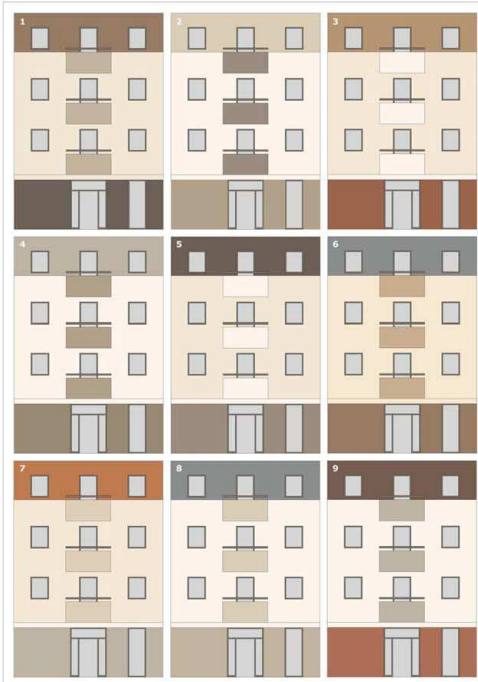
Ces références sont extraites du nuancier RAL

LES COULEURS DES IMMEUBLES URBAINS

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-sur-Seine - avril 2015

s'applique aux zones UA, UB ainsi qu'aux secteurs UGa et UGb

Auteur : S.A.2.C.2014 - 21, rue de Passy 93000 Vigneux-sur-Seine - 75111 PARIS



IMMEUBLE 1
 Attique : E0.15.35 - sikkens
 Enduit : 207 beige clair - waa
 Sous-bassement : D6.05.25 - sikkens
 Balcons : F2.10.60 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 8014

IMMEUBLE 2
 Attique : F6.10.70 - sikkens
 Enduit : 000 blanc - waa
 Sous-bassement : E4.05.45 - sikkens
 Balcons : F5.10.50 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 7030

IMMEUBLE 3
 Attique : E4.20.50 - sikkens
 Enduit : 001 blanc cassé - waa
 Sous-bassement : D2.28.29 - sikkens
 Balcons : 000 blanc - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 8017

IMMEUBLE 4
 Attique : F6.05.60 - sikkens
 Enduit : 000 blanc - waa
 Sous-bassement : F6.10.40 - sikkens
 Balcons : F6.10.50 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 7006

IMMEUBLE 5
 Attique : D6.05.25 - sikkens
 Enduit : 207 beige clair - waa
 Sous-bassement : E4.05.45 - sikkens
 Balcons : 000 blanc - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 9004

IMMEUBLE 6
 Attique : LN.00.46 - sikkens
 Enduit : 015 pierre claire - waa
 Sous-bassement : E0.15.35 - sikkens
 Balcons : E4.15.55 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 7022

IMMEUBLE 7
 Attique : D2.25.45 - sikkens
 Enduit : 001 blanc cassé - waa
 Sous-bassement : F6.05.60 - sikkens
 Balcons : F2.10.70 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 7026

IMMEUBLE 8
 Attique : LN.00.46 - sikkens
 Enduit : 000 blanc - waa
 Sous-bassement : F2.10.60 - sikkens
 Balcons : F6.10.70 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 7012

IMMEUBLE 9
 Attique : C8.10.30 - sikkens
 Enduit : 000 blanc - waa
 Sous-bassement : C8.20.40 - sikkens
 Balcons : F6.05.60 - sikkens
 Menuiseries, portes, G.C. : RAL 8019

LES COULEURS DES PAVILLONS

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-Sur-Seine - avril 2015

s'applique aux zones UD, UG (à l'exception des secteurs UGa et UGb) et N

LA PALETTE GENERALE DES FACADES composée de couleurs appliquées sur les plus grandes surfaces des façades

Toits

ARDOISE/ZINC

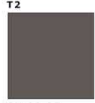


T1
T0.10.30



T4
LN.00.46

TUILLES

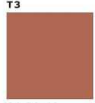


T2
CN.02.27



T5
C4.27.20

T3



T3
C4.30.40



T6
D2.30.50

LOCALISATION

TOITS : T1, T2, T3, T4, T5, T6
MURS : M1A, M1B, M2A, M2B, M3A, M3B, M4A, M4B
ENCADREMENTS/BANDEAUX/MODENATURE : M1A, M2A
SOUBASSEMENTS : M3B, M5A, M5B

RECOMMANDATIONS

- Les toitures seront dans des nuances naturelles de gris anthracite, gris ardoise, rouges brique et rouges orangés
- Les murs seront en peinture ou en enduit dans une finition grattée lisse
- Les encadrements de baies/bandeaux/modénatures des maisons en meulière, des maisons en enduit et des nouvelles constructions seront dans des tons de blancs colorés, de manière à éclaircir les surfaces et à contraster avec les murs des façades
- Les soubassements seront dans un ton plus foncé que celui des murs, de manière à souligner la partie basse des maisons

Murs - Encadrements/Bandeaux/Modénatures - Soubassements

ENDUIT - PEINTURE

Les tons neutres

M1A



F2.03.88
000 Blanc

M1B



G0.05.80
207 Beige clair

Les tons pierre

M2A



F2.05.85
001 Blanc cassé

M2B



F2.10.80
016 Ton pierre

Les tons pierre

M3A



F6.07.82
015 Pierre claire

M3B



E8.10.75
044 Brun clair

Les tons rosés

M4A



E4.07.77
252 Beige pâle

M4B



E8.10.80
002 Rose clair

Les beiges cendrés

M5A



F2.10.70
203 Cendre beige clair

M5B



F6.10.70
545 Terre d'arène

Ces références sont celles des peintures sikkens et des enduits Weber et Broutin

Auteur: L.S.J. Couvreur - 21, rue de Flandre Saint-Antoine 75011 PARIS

LES COULEURS DES PAVILLONS

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-Sur-Seine - avril 2015

s'applique aux zones UD, UG (à l'exception des secteurs UGa et UGb) et N

LA PALETTE PONCTUELLE composée des éléments de détails tels que les volets, portes, menuiseries, ferronneries

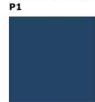
LOCALISATION

VOILETS : P2, P3, P5, P6, P8, P9, P11, P12, P14, P15, P16, P17
PORTES DES PAVILLONS : P1, P2, P4, P5, P7, P8, P10, P11, P13, P14, P15, P16
PORTES DE GARAGES : P11, P12, P15
PORTAILS/GRILLES DE CLÔTURES : P7, P10

RECOMMANDATIONS

- Les tonalités des portes des pavillons seront plus foncées que celles des volets, de manière à dynamiser les façades
- Les portes de garages seront dans une tonalité proche de celles des murs, afin de ne pas être trop visible
- Les grilles et les portails de clôtures seront dans une même tonalité afin de présenter un linéaire cohérent; les murets de clôture en enduit seront dans la couleur de la façade ou dans un ton plus soutenu en camaïeu (même famille de couleur)

Gamme froide



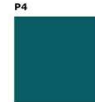
P1
RAL 5003



P2
S0.20.40



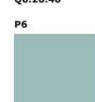
P3
S0.10.60



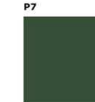
P4
RAL 5009



P5
Q0.20.40



P6
RAL 6034



P7
RAL 6009



P8
L0.20.40



P9
G4.20.50

Les tons neutres



P10
7022

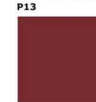


P11
RAL 7030



P12
RAL 9001

Gamme chaude



P13
RAL 3005



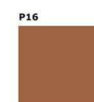
P14
RAL 8025



P15
RAL 7006



P16
RAL 8004



P17
RAL 1011

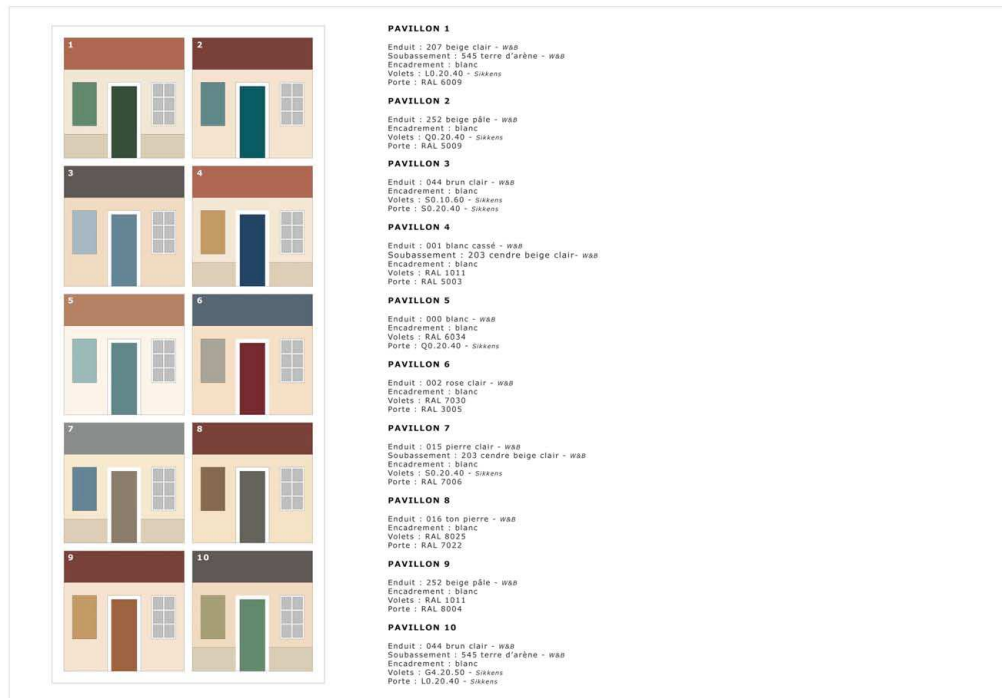
Ces références sont celles des peintures sikkens et des enduits Weber et Broutin

Auteur: L.S.J. Couvreur - 21, rue de Flandre Saint-Antoine 75011 PARIS

LES COULEURS DES PAVILLONS

Réalisation d'une charte de couleurs pour la ville de Vigneux-sur-Seine - avril 2015

s'applique aux zones UD, UG (à l'exception des secteurs UGa et UGb) et N



Un nuancier original est consultable en Mairie ainsi qu'à la DDT.